



# UNE VOTATION POUR LA PLACE JEAN-BART DE DEMAIN

un bus sillonne les communes du centre d'agglomération pour vous les présenter.

La place Jean-Bart concentre les enjeux (animations de centre-ville, cœur commercial de l'agglomération, noeud de circulation...) et mérite une attention toute particulière. Comment l'aménager pour la rendre plus attractive, plus agréable à vivre ?

Dk'Plus de mobilité est un ambitieux projet de modernisation du réseau de transports en commun de l'agglomération. Il permettra de redessiner une agglomération plus belle, agréable et de disposer d'un réseau de bus efficace, rapide, lisible et gratuit.

**Efficace**, en plaçant 120 000 habitants de notre agglomération à moins de 300 mètres d'un arrêt desservi toutes les 10 minutes.

**Rapide**, avec la gare de Dunkerque accessible en moins de 20 minutes pour tous les habitants du centre d'agglomération.

**Lisible**, avec de nouvelles lignes pour une organisation plus claire du réseau et plus fluide.

**Gratuit**, pour vous redonner du pouvoir d'achat.

**Vous donnerez votre avis entre deux scénarios d'organisation**, présentés dans ce document, compatibles avec les objectifs du projet Dk'Plus. Vous vous exprimerez d'une manière originale : en accord avec les maires des communes du centre d'agglomération, **une votation sera organisée les 6 et 7 décembre** dans les communes de Coudekerque-Branche, Dunkerque, Grande-Synthe, Fort-Mardyck, Leffrinckoucke, Mardyck et Saint-Pol-sur-Mer.

À vous la parole !

**Patrice VERGRIETE,**

Président de la Communauté urbaine de Dunkerque

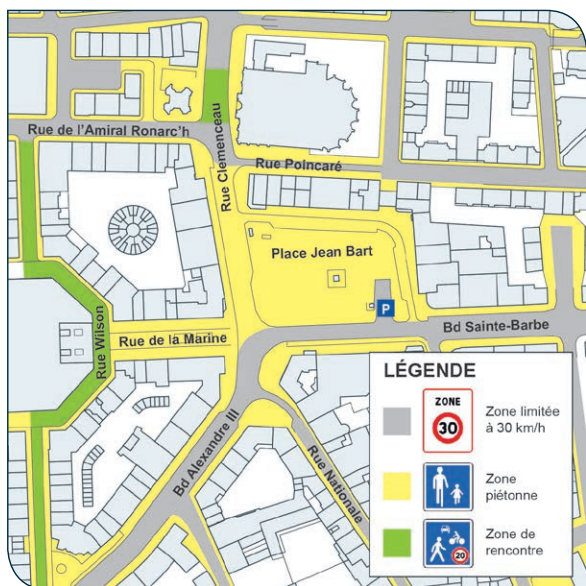
Nous nous sommes engagés à vous consulter sur les projets qui vous concernent pour construire, ensemble, l'avenir de notre agglomération. Et nous tenons parole ! À chaque étape de son élaboration, nous vous avons donné la parole lors de nombreux temps d'échange. Le projet s'est affiné pour prendre en compte vos demandes, avis et remarques.

Ces dernières semaines, la concertation s'est portée principalement sur les grands aménagements liés au projet (RD 601, quartier de la gare de Dunkerque, centre d'agglomération...) et depuis octobre,



## 2 SOLUTIONS D'AMÉNAGEMENT

Lors des réunions publiques qui se sont tenues autour des pratiques de mobilité sur l'agglomération dunkerquoise, vous avez été nombreux à relever que le carrefour de la place Jean-Bart était inadapté. Les traversées sont périlleuses pour les piétons car trop larges. Les bus sont retenus dans la circulation et les usagers perdent de précieuses minutes. Les voitures ne savent pas qui est prioritaire et se bloquent



### / SOLUTION 1 /

#### Étendre l'espace piéton de la place Jean-Bart

Cette solution consiste à étendre l'espace piéton de la place Jean-Bart jusqu'à la rue de la Marine. Les rues de l'Amiral-Ronarc'h, Clemenceau, du Président-Wilson, Royer, les boulevards Alexandre-III et Sainte-Barbe, qui encadrent la place Jean-Bart restent ouverts à la circulation automobile. Les voitures contournent la place afin d'accéder facilement aux parcs de stationnement du centre-ville.

# IT POUR LA PLACE JEAN-BART

*mutuellement. Les vélos sont perdus au milieu de tout cela. C'est pourquoi la Communauté urbaine de Dunkerque a décidé, dans le cadre du projet Dk'Plus de mobilité, de réaménager ce secteur selon deux solutions différentes. Toutes deux apporteraient un meilleur confort pour les piétons, une fluidité retrouvée pour les bus comme les voitures et une plus grande qualité de l'espace public.*

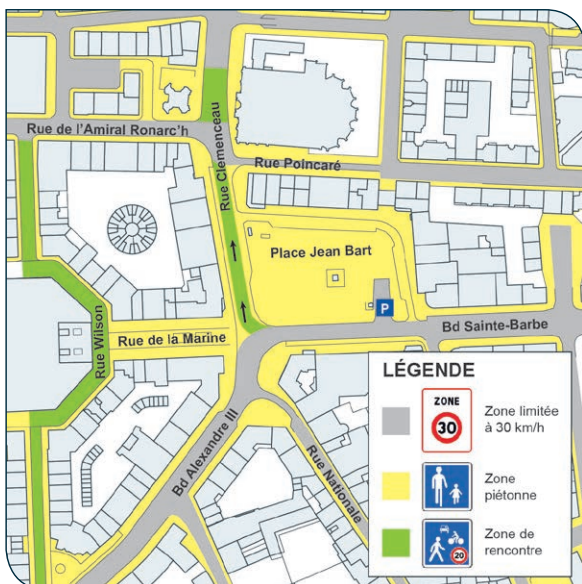


## / SOLUTION 2 /

### Créer une zone de rencontre entre le boulevard Sainte-Barbe et la rue Clemenceau

Cette solution consiste à laisser une voie partagée entre les véhicules et les piétons, permettant aux voitures de rejoindre la rue Clemenceau depuis le boulevard Sainte-Barbe.

Sur cette voie partagée, le principe de priorité est celui des « zones de rencontre » : les piétons peuvent traverser partout et la vitesse des automobiles est limitée à 20 km/h.



# Dk plus de Mobilité

Les 6 et 7 décembre, dans les communes de Coudekerque-Branche, Dunkerque, Grande-Synthe, Fort-Mardyck, Leffrinckoucke, Mardyck et Saint-Pol-sur-Mer, vous aurez la parole de manière originale : vous participerez à la première grande votation intercommunale du Dunkerquois.

Vous avez la parole pour vous exprimer entre deux scénarios d'organisation de la place Jean-Bart.

## Qu'est-ce qu'une votation ?

C'est un large recueil d'avis dans le cadre d'une concertation des habitants.

## Qui peut participer ?

Toutes les personnes, âgées de 18 ans et plus, ayant reçu un formulaire de votation, dans :

- Les communes et communes associées de Dunkerque, Fort-Mardyck, Mardyck, Saint-Pol-sur-Mer ;
- Les villes directement concernées par les lignes à fréquence 10 minutes : Coudekerque-Branche, Grande-Synthe, Leffrinckoucke.

## Comment participer ?

Vous trouverez le **formulaire de votation** dans ce courrier. Vous pourrez **soit le renvoyer grâce à une enveloppe déjà affranchie** (au plus tard le 5 décembre 2015, cachet de la poste faisant foi), **soit le déposer dans une Dk'Box**, dans l'un des espaces de votation, **les 6 et 7 décembre aux heures d'ouverture des lieux publics.**

Ces Dk'Box seront placées :

- À la maison communale de Grande-Synthe ;
- Dans les mairies et mairies annexes de Rosendaël (le lundi), Malo-les-Bains, Petite-Synthe, Fort-Mardyck, Mardyck et Leffrinckoucke ;



- Dans le mini-bus situé devant la mairie de Rosendaël (le dimanche) ;
- Dans l'office de tourisme de Coudekerque-Branche ;
- Dans le syndicat d'initiative de Saint-Pol-sur-Mer ;
- Dans le bus Dk'Plus de mobilité, situé place Charles-Valentin.

## Quel est le règlement de la votation ?

Pour que les avis soient comptabilisés, ils devront être exprimés sur le formulaire de votation envoyé dans ce courrier ; l'usage de tout autre document entraînera la nullité du choix.

L'habitant ne pourra s'exprimer qu'une seule fois, il pourra toutefois confier son formulaire à un autre habitant qui pourra s'exprimer en ses lieux et places.

Aucun formulaire ne sera disponible sur place, seuls les formulaires adressés à domicile pourront être utilisés. Ils ne devront comporter aucune surcharge ou annotation, ni être modifiés, sous peine de nullité.



Plus d'information  
au 03 28 62 72 02 ou sur :

| [www.dk-mobilite.fr](http://www.dk-mobilite.fr) |

**Dunkerque**  
**Grand Littoral**  
COMMUNAUTE URBAINE